

Master of Law droit pénal et criminologie

● Descriptif

Le Master of Law, orientation droit pénal et criminologie, offre une formation approfondie en droit pénal matériel tout en proposant une réflexion élargie sur ses conditions de production et de mise en oeuvre. Il introduit les apports indispensables de la criminologie que sont l'étude scientifique de la diversité du crime, de son évolution, du contrôle social, du rôle de la victime dans le processus pénal, et de la mise en oeuvre du droit de procédure et du droit pénal de fond. L'accent est dès lors mis sur le droit pénal positif, mais également sur certaines formes alternatives de justice et sur les actrices et acteurs professionnel-le-s que sont la police, les avocat-e-s, les procureur-e-s, les juges et les autorités administratives.

● Objectifs

Cette orientation vise à offrir une formation aussi bien théorique que pratique dans les domaines de la procédure et du droit de fond. Elle permet en outre de situer le droit pénal dans son contexte sociologique et ouvre quelques perspectives vers des formes alternatives de justice pénale, telles que le droit pénal des mineur-e-s ou encore la justice restaurative.

A l'issue de la formation, les étudiant-e-s maîtrisent des problématiques et des dossiers complexes dans les différents domaines du droit pénal et de la criminologie. Ils et elles sont aptes à mettre en oeuvre leur savoir-faire dans des filières professionnelles telles que la magistrature ou l'exécution des peines et des mesures.

● Points forts

- Formation approfondie en droit pénal et en procédure pénale adaptée aux besoins de la pratique.
- Ouverture d'esprit et perspective critique.
- Intégration de la perspective juridique dans un cadre sociologique.
- Introduction dans le domaine de la criminologie.
- Possibilité d'effectuer un stage en cours de formation.
- Niveau élevé d'encadrement des étudiant-e-s.



Titre décerné

Master of Law, orientation droit pénal et criminologie

Crédits

90 ECTS, 3 semestres

Langue d'enseignement

Français

Responsables de l'orientation

Prof. André Kuhn
Prof. Nadja Capus

Conditions d'admission

Les personnes titulaires d'un Bachelor of Law d'une faculté de droit suisse ou d'un titre jugé équivalent sont admises sans condition supplémentaire.

Pour les personnes titulaires d'un titre dans un autre domaine ou délivré par une université étrangère, un complément d'études pourra être exigé.

Délai d'inscription

30 avril pour la rentrée d'automne (mi-septembre)
30 novembre pour la rentrée de printemps (mi-février)

Immatriculation

Bureau des immatriculations
Av. du 1^{er}-Mars 26
CH-2000 Neuchâtel
www.unine.ch/immatriculation

Contact et information

Faculté de droit
Avenue du 1^{er}-Mars 26
CH-2000 Neuchâtel
Tél. +41 32 718 12 00
secretariat.droit@unine.ch
www.unine.ch/droit



● Perspectives professionnelles

Le Master of Law ouvre les portes de toutes les professions juridiques. A titre d'exemples, l'orientation droit pénal et criminologie offre notamment les perspectives professionnelles suivantes :

- magistrature pénale
- ministère public
- étude d'avocat-e
- direction d'établissements pénitentiaires
- autorité d'exécution des peines et mesures
- service de probation
- médiation et conciliation
- service juridique
- administration publique

● Plan d'études

Le plan d'études est fondé sur trois piliers :

- **cours** (pour un total de 60 ECTS), soit :
 - cours spécifiques à l'orientation (pour un total de 32 ECTS), parmi lesquels figurent des cours obligatoires (pour un total de 24 ECTS) et des cours à option spécifiques à l'orientation (pour un total de 8 ECTS) ;
 - et
 - cours à option libres à choisir dans la liste générale du programme de Master of Law (pour un total de 28 ECTS).
- **trois modules du séminaire thématique** (pour un total de 12 ECTS), dont au moins un module spécifique à l'orientation.
- **mémoire de Master** (18 ECTS).

Cours obligatoires (24 crédits ECTS)

- Droit pénal administratif
- Droit pénal économique
- Droit pénal et procédure pénale des mineurs
- Introduction à la justice restaurative
- Procédure pénale
- Traitement des victimes d'événements criminels par la justice

Cours à option spécifiques (8 crédits ECTS)

- Apports de la psychologie à la justice pénale
- Droit des migrations : droits humains
- Droit des professions judiciaires
- Droit du dopage
- Histoire des relations de travail
- International Humanitarian Law (Law of Armed Conflicts)
- Mode amiable de gestion des conflits
- Structures et organisations du sport suisse et international II

Cours à option libres (28 crédits ECTS)

28 crédits ECTS à choix parmi tous les autres cours de la liste générale (plan d'études : www.unine.ch/droit).

Séminaire thématique (12 crédits ECTS)

Un module obligatoire du séminaire thématique (4 crédits ECTS) à choisir dans la liste suivante :

- Module 6 - Les infractions dans le Code mondial antidopage
- Module 7 - Droit pénal et procédure pénale - objectif plaidoiries
- Module 16 - Intégrité du sport et paris sportifs

Deux autres modules (8 crédits ECTS) à choisir parmi tous les autres modules du séminaire thématique (plan d'études : www.unine.ch/droit).

Un ou deux modules peuvent également être remplacés par un concours figurant dans la liste générale.

Mémoire de Master (18 crédits ECTS)

